

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire invite la population, et en particulier les enfants de l'école à participer à l'hommage qui sera rendu le 11 novembre aux anciens combattants et victimes des guerres.

- 10 H 45 : rassemblement devant la Mairie
- 11 H 00 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- 11 H 30 : verre de l'amitié à la salle des Fêtes